

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 25 NOVEMBRE 2019 à 18 h 15

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s Collègues,

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal qui se tiendra à l'Hôtel de Ville, salle des délibérations, aux date et heure indiquées, ci-dessus,

Vous trouverez, sous ce pli, les rapports correspondant aux sujets sur lesquels il sera délibéré, selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 0 Approbation du procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 23 septembre 2019
- 1 Rapport d'Orientations Budgétaires 2020
- 2 Projet de création d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) équestre - Lancement d'une étude juridique et financière - Participation de la Ville
- 3 Société Publique Locale ALTER – Année 2018 – Rapport annuel
- 4 Société Publique Locale Saumur Val de Loire Tourisme – Exercice 2018 – Rapport annuel
- 5 Société Publique Locale Saumur Agglobus – Année 2018 – Rapport annuel du mandataire de la Ville
- 6 Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales de Maine-et-Loire
- 7 Restauration collective par liaison froide – Constitution d'un groupement de commandes entre la Ville de Saumur, le Centre Communal d'Action Sociale de Saumur et diverses autres collectivités et organismes
- 8 Point Information Jeunesse (PIJ) – Renouvellement de la convention de labellisation avec l'État et le CRIJ Pays de la Loire
- 9 Dérogation au repos dominical – Liste des dimanches pour l'année 2020
- 10 Convention démarche éco-responsable Saumur Loire Basket / Ville de Saumur / SPL Saumur Agglopropreté
- 11 Label "Terre de Jeux 2024 " - Engagement de la Ville de Saumur
- 12 Exercice 2019 – Attributions de subventions
- 13 Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire – Rapport définitif
- 14 Développement des infrastructures de circulation douce – Quartier Croix Verte – Demande de subvention au titre du Fonds Européen de Développement Rural (FEDER)

- 15 Requalification des rues Jean Ackerman et Leopold Palustre – Demande de subventions
- 16 Aqua Sylva – Financement de la construction d'un bâtiment de stockage et de bureaux – Garantie d'emprunt (*sous réserve*)
- 17 Habitat Jeune du Saumurois – Garantie d'emprunt (*sous réserve*)
- 18 Admissions en non-valeur de créances éteintes – Années 2016-2019
- 19 Nouvelle Indemnité de nuitée
- 20 Modification du tableau des emplois et des effectifs
- 21 Prestation de service pour l'exercice des missions d'un médecin agréé au bénéfice des agents de la Ville
- 22 Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
- 23 Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement - Approbation
- 24 Dénomination de la salle du Thouet – Espace André LACAZE
- 25 Quartier Croix Verte - Clairefond à Saumur – Rue des Iles et de l'Ancienne Gare – Échange d'immeubles avec Monsieur Ludovic BESSONEAU
- 26 Lieudit "Prairie de la Roche " à Bagneux – Cession d'un terrain au profit de Madame Anne MONTAUDON
- 27 ZAC de Chantemerle – Voirie – Procédure d'intégration d'office
- 28 Boulevard Jean Moulin à Saumur – Désaffectation et déclassement d'un terrain dépendant du domaine non cadastré – Cession au profit de la SARL JUSTEAU Frères
- 29 Temple protestant – Ouverture d'une souscription à la Fondation du Patrimoine
- Dépôt sur table* 30 Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain – Information

COMPTE RENDU DES DECISIONS prises par le Maire en vertu de la délégation d'attribution qui lui a été donnée par le Conseil Municipal le 17 novembre 2017, en application de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Saumur, le lundi 18 novembre 2019

Le Maire de la Ville de Saumur



Jackie GOULET

NOTA : La présence des conseillers municipaux aux séances du Conseil Municipal est obligatoire. Toutefois, en cas d'empêchement justifié, un conseiller peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom. Un conseiller ne peut être porteur que d'un seul mandat (Art. L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales).